L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS.
Samedi, (Matin,) 5 Mars 1831.

INTÉRIEUR.

Nouvelle-Orléans, 5 mars.

Le *Courrier* d'hier suggère l'idée d'une réunion publique à la Bourse, ce soir, à l'effet d'adopter des mesures pour satisfaire aux réclamations que notre vénérable ex-président Monroe adresse au gouvernement et au peuple des Etats-Unis. Nous avons déjà exprimé notre opinion sur ce sujet, et nous venons aujourd'hui appuyer de toutes nos forces la proposition ci-dessus.

On a fait quelques tentatives pour connaître l'opinion des citoyens sur le projet dont il s'agit: il paraît qu'il n'y a qu'un sentiment, et que chacun l'exprime en termes non-équivoques. Nous prévoyons que l'assemblée sera des plus nombreuses.

Le navire paquebot *Alabama*, capit. Price, arrivé hier de New-York, d'où il est parti le 17 du mois dernier, vers midi, nous a apporté des gazettes de la matinée de ce jour : elles n'annoncent aucun arrivage d'Europe, mais le capitaine nous a dit qu'en dehors du port, il a apperçu plusieurs bâtimens qui s'y dirigeaient, et qu'il a cru reconnaître dans le nombre, un des paquebots de Liverpool de la vieille ligne. Espérons que le courrier d'aujourd'hui nous apportera des nouvelles.

Nous continuons aujourd'hui la traduction des articles les plus intéressants des journaux reçus par le *Tallahasse* et l'*Essex*.

—C'est demain qu'a lieu, au Théâtre d'Orléans, la dernière représentation de M. Aristippe, aux termes de l'engagement qu'il a contracté avec le directeur de ce théâtre. Cette représentation sera des plus brillantes ; les amateurs de deux genres opposés y trouveront également de quoi leur plaire ; elle se composera du *Comte Ory*, charmant opéra, qui a obtenu le plus grand succès, et de *Sylla*, tragédie de M. de Jouy, dont il serait superflu de faire l'éloge. Ceux qui ont vu M. ARISTIPPE dans ce rôle désireront sans doute l'y revoir ; quant aux autres, ils ne doivent pas négliger de profiter d'une occasion qu'ils ne retrouveront plus à la Nlle.-Orléans, puisque, nous le disons à regret, M. Aristippe se propose de quitter cette ville bientôt après l'expiration de son engagement.

—Au moment où nous nous disposions à prendre la plume pour parler de la première représentation du *Jésuite*, nous avons reçu l'article suivant sur le même sujet: trop heureux de cette bonne fortune, nous n'essaierons pas de substituer une froide analyse, à la verve chaleureuse de notre correspondant.

(Communiqué.)

THEATRE D'ORLEANS.

Première représentation du Jésuite.

Depuis long-temps la scène française semblait une arène sans gloire, ou dont l'illustration n'etait plus que dans les souvenirs ; elle était comme le domaine exclusif de jeunes athlètes sans vigueur ou de vieux vainqueurs d'un autre temps dont l'âge avait énervé les muscles fatigués de leurs premiers efforts ; à quelques exceptions près, il fallait remonter à un quart de siècle pour n'en point désespérer ; le mauvais goût, la trivialité, un genre déshonnête sans être piquant, voilà ce qui caractérisait la plupart de nos productions nouvelles, surtout celles des théatres du second ordre.

Depuis le commencement de notre année théatrale, nos artistes d'Orléans semblaient aussi à quelques heureuses exceptions près, engourdis, affaissés, et comme frappés de la maligne influence sous laquelle écrivaient les tristes auteurs dont ils étaient les interprètes.

Le Jésuite, c'est avec plaisir que nous le disons, est un petit fleuron qui reverdit notre couronne théatrale; la représentation de cette pièce a été pour les artistes du Théâtre d'Orléans une occasion précieuse qu'ils ont tous saisie, les uns de s'élever au-dessus d'eux-mêmes, les autres de faire briller les germes d'un talent jusque là presqu'inapperçu. Il semble que l'étincelle électrique ait passé des auteurs aux acteurs.

Quelques-uns de ces critiques à système, ou sans système peut-être mais qui pensant qu'un système suppose des connaissances, cherchent à passer pour connaisseurs en se donnant pour systématiques, se sont récriés contre le *genre* de cette production, ou plutôt contre l'absence d'un type particulier qui permette aux amateurs de *catégorics*, de la qualifier du nom de *Drame, Mélodrame, ou Comédie &c.*; ceux qui, au lieu d'interroger les sensations qu'ils éprouvent, s'arrêtent à de pareilles futilités, seraient peut-être fort embarassés de définir nettement et logiquement ce qu'ils entendent par drame, mélodrame ou comédie; aussi, sans toucher une question qu'ils seraient aussi peu habiles à soutenir que nous sommes peu disposés à l'aborder, nous emprunterons à l'auteur des *Fiancés de Caraccas* (Mr. E. Martin) le passage suivant de sa préface, dans lequel il s'attache à démontrer le ridicule de toutes les *disputes d'école* :

"Lord Sandwich disant un jour qu'il ignorait en quoi différait l'orthodoxie et l'hétérodoxie : "*l'orthodoxie, Mylord, répondit l'Evêque Warburton, est ma* DOXIE *et l'hétérodoxie est la* DOXIE *des autres.*" Chacun est orthodoxe à la manière de Warburton. Il y a plus, les questions de goût, aussi bien que celles de théologie et de législation, ne sont souvent que des questions de géographie ; orthodoxie en deçà d'une rivière ou d'une montagne, hétérodoxie au delà. Que faire donc au milieu de ces conflits de juridiction littéraire, et de cette confusion toujours croissante des langues? s'abandonner de bonne foi aux inspirations du sentiment et de la vérité, meilleurs guides que tous les systêmes, et se contenter, à défaut de plus bruyans suffrages, de la sympathie de ces âmes simples et heureuses, qui n'examinent pas si leurs émotions sont classiques ou romantiques, et si leurs jouissances viennent de Londres, de Berlin ou de Paris."

Quel est celui de nous qui tour à tour n'a palpité de compassion, n'a frémi d'indignation aux divers épisodes que nous a présentés la scène de Jeudi? Il nous importe donc peu de savoir si le *Jésuite* est un *drame*, un *mélodrame*, une *comédie*, ou s'il n'est rien de tout cela.

Judacin n'est qu'un épisode d'une histoire immense et monstrueuse ; c'est un exemple choisi entre cent mille, de l'audace et de la lâcheté, de l'égoïsme et de la charité feinte, de l'hypocrisie et de l'ostentation, en un mot l'assemblage des vices les plus hideux sous la forme des qualités et des vertus les plus séduisantes: exploiter la crédule vanité d'une femme qui *renonce au monde qui la quitte*; la dépouiller de ses biens au nom de la religion ; séduire son écolière ; semer partout la discorde ; méditer le déshonneur de la sœur de sa première victime ; pousser jusqu'au bout l'audace et l'effronterie ; puis ensuite se prosterner lâchement aux pieds de celui qui a saisi le fil de ses trames infâmes et à qui il ne peut plus échapper : telle est la vie de ce Judacin dont le modèle pris dans le roman de Mr. Victor Ducange, a été mis en scène par l'auteur, conjointement avec Alex. de Pixérécourt le dictateur *quand même* des petits théâtres de France.

Bien que nous n'ayons pas dans la Louisiane, de jésuites enrégimentés, cette pièce n'a pas produit parmi nous une impression moins vive que celle qu'elle a dû produire chez nos frères de France; il y a des *jésuites* partout; et bien que les nôtres n'aient pas de *général* commissionné par le gouvernement, ils n'en étaient pas moins des jésuites, aussi toutes les allusions ont elles été vivement senties.

Prudhomme s'est surpassé et a mérité les plus vifs éloges dans le rôle de Judacin. Le tact fin et profond qu'il a montré, vient à l'appui d'une opinion que nous avions conçue depuis longtemps si nous ne l'avons émise, c'est que cet artiste serait beaucoup mieux placé dans la haute comédie ou dans ce qui s'en rapproche, que dans le vaudeville.

Deschamps à qui l'on peut adresser éternellement le reproche d'être d'un froid glacial, a été plein de verve et d'entrainement dans la scène qui seule constitue tout son rôle, celle entre Eugène et Judacin.

Mlle. Girardot qui passe pour une femme aussi franche et aimable qu'elle est jolie, a fait preuve d'un vrai talent comique en jouant si naturellement la prude.

Mme. Chollet a représenté avec beaucoup d'ame l'infortunée veuve et excellente mère Joannin.

Mme. Clauzel, dans son rôle calqué sur le caractère de Mme. de Staël, a brûlé de ce feu qu'elle inspire plus souvent par ses agrémens *personnels* que par sa verve théatrale.

L'innocente, naïve, sensible Cécile ne pouvait qu'être adorée sous les traits de Mme. Berdoulet.

Enfin Mme. Théodore, dans le rôle difficile de Dorothée, a été accueillie par un concert de bravos qu'elle n'a jamais mieux mérités, et s'est rendue digne de ces encouragemens dont le public est si peu prodigue à son égard. Elle a rendu avec une vérité frappante les divers mouvemens qui agitent le cœur de cette fille malheureuse, de l'aveuglement de sa famille, de sa propre confiance et de son ingénuité ; nous ne saurions trop engager Mme. Théodore à persévérer dans les efforts qu'elle a faits pour mériter nos suffrages, et à triompher par de nouveaux succès de la sévérité que nous lui montrons trop souvent.

L'administration pourra sans charlatanisme annoncer promptement la seconde représentation du *Jésuite, à la demande générale.*

FRANCHISE.

Le capitaine Cooper, du sloop *Cornelia*, arrivé ici de la rivière Shark, rapporte que samedi dernier, à la hauteur du Hook, il a rencontré la goëlette *Banister*, capitaine Mayo, partie du Port-au-Prince pour Boston depuis 42 jours. L'équipage était dans une situation déplorable : il y avait plus de dix jours qu'il manquait de vivres, et qu'il ne mangeait que des *cuirs*! Le capitaine Cooper leur ayant donné des provisions, ils ont continué leur route.—*N. Y. Standard.*

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

Paris, 6 janvier.

Une réunion ayant pour objet de s'occuper de questions politiques, a eu lieu dimanche dernier chez le général Lafayette; nous sommes informés qu'il y a été décidé d'organiser une vraie opposition de *gauche* dans la chambre des députes; les principaux chefs seront le vénérable général, M. Dupont (de l'Eure), M. Mauguin, M. Eusèbe Salverte, M. de Tracy, M. de Corcelles, et deux ou trois autres; ils doivent régler la tactique de cette opposition. On s'attend à chaque instant, dans les discussions, à une explosion de la part de ces membres; mais il est à-peu-près certain que la chambre sera dissoute aussitôt après l'adoption de la nouvelle loi des élections. M. Guizot doit se faire le chef d'un parti du *centre*, composé de constitutionnels modérés, et qui sera comme un intermédiaire entre le gouvernement tel qu'il est composé maintenant, et les *ultra* libéraux. L'organisation de ce dernier parti vient fort à propos pour les ministres actuels; ce sera un rempart contre les attaques impetueuses du républicanisme caché.

L'opinion publique, autant qu'on en peut juger, observe avec assez de tranquillité ces arrangemens de partis. Le commerce de tous genres est dans un état de stagnation, et la jeunesse de France montre évidement qu'elle ne désire d'autre occupation que les tristes jeux de la guerre. Tous les yeux sont tournés sur la Pologne et la Russie, et on cherche à comprendre jusqu'où les étincelles qui jailliront du choc de ces deux etats pourront porter l'incendie. Le maréchal Soult déploie la plus grande activité pour mettre toute l'armée sur le pied de guerre. Neanmoins, le gouvernement déclare que ces mesures ne sont que de précaution.

—Madame de Genlis est morte à Paris à l'âge de 85 ans.

—On dit que le gouvernement a découvert une conspiration ayant pour but de placer sur le trône le jeune Napoléon, et que le général Gourgaud a été immédiatement arrêté.

—Les travaux de terrassement pour les fortifications de Paris sont en pleine activité dans les environs de la Chapelle et de Saint-Denis.

Près de cinq mille ouvriers sont en ce moment dans cette ville, dont le commerce en éprouve déjà un mouvement d'activité qui ne fera que s'accroître.

—On parle d'une nouvelle création de pairs. Une telle mesure, dans le moment où le droit de créer des pairs et les prérogatives même de la pairie sont suspendus, parait impolitique, bien que le *Journal des Débats* l'ait demandée, et qu'elle doive profiter à M. Bertin de Veaux.

—On parle aussi de la prochaine reconnaissance d'un mariage tenu secret sous le règne de Charles X, et de la promotion à un titre élevé de l'époux qu'une princesse se serait choisi en d'autres tems. Nous trouvons tout naturelle et même nous approuvons comme excellent l'acte de reconnaissance publique dont il s'agit; mais cela rendait-il nécessaire la création d'un nouveau duc pour être le mari d'une princesse; ç'aurait été trop peu autrefois, aujourd'hui il peut n'être pas besoin de cela.

—On annonce de Marseille, que le bruit courait qu'on a découvert à Naples une conspiration qui tendait à séparer le Royaume en deux parties. Le prince Léopold aurait eu la Sicile, le roi actuel la partie en deça du phare. Les Autrichiens devaient appuyer cette opération et occuper la Sicile.

Le prince Léopold est aux arrêts, le vice-roi de Sicile a été arrêté par un colonel, qui, arrivé pendant la nuit, le força à le suivre à Naples.

Plus de 150 personnes ont été arrêtées dans l'île et sur le continent Napolitain, par ordre du gouvernement. Comme les individus arrêtés sont des absolutistes prononcés, le public a vu avec plaisir qu'on frappait d'anciens ennemis du pays.

—On annonce de Lisbonne, que le général anglais George Helder a dû partir de cette ville le 24 novembre, pour prendre le commandement de la forteresse d'Elvas.

Le consul anglais Mackensie a été très mal accueilli par le ministre des affaires étrangères portugais, qui lui a reproché, au nom de don Miguel, le manque de parole du gouvernement anglais, relativement à la reconnaissance de son maître.

Tous les Portugais qui avaient cherché à se réfugier à bord des frégates françaises ont été conduits en prison

—On parle d'une publication que doit faire paraître incessamment la diète germanique, portant qu'elle ne comptait point s'immiscer dans les affaires intérieures des nations étrangères, et qu'ainsi elle allait adhérer implicitement au système déjà adopté sous ce rapport par d'autres grandes puissances de l'Europe.

Il en a coûté à la couronne les sommes suivantes pour soutenir les journaux royalistes : au *Pilote* 400,000 fr., plus une charge annuelle de 72,000 fr. *Les Tablettes Universelles* ont été payées 384,053 f. 91 c. ; le *Journal de Paris*, 984,933 f. 96 c. ; *la Foudre*, 49,000 f. ; *l'Oriflamme*, 426,714 f. ; *la Quotidienne*, 442,364 f. 78 c ; le *Journal des Campagnes*, 463,500 f., la *Gazette de France*, 391,633 f. 21 c. etc. Le reste ne vaut pas la peine d'être compté. Enfin, en totalité, ce beau système de corruption et de vénalité, qui n'a abouti *qu'à l'anéantissement des journaux de la couronne*, comme on les appelle dans le rapport, a coûté à la liste civile, ou plutôt à la France, près de cinq millions ! Voilà comment on dépensait l'argent qu'elle accordait avec tant de munificence pour soutenir la dignité du pays et du trône.

DISPOSITIONS SOMPTUAIRES A PRENDRE CONTRE LES GRANDS EMPLOIS.

Nous nous sommes élevés avec pitié et avec raison contre toutes les profusions et les exactions du gouvernement passé. Depuis trois mois surtout, il n'est pas un abus caché qui n'ait été mis au jour, censuré et livré à la désapprobation publique. Chacun aurait cru manquer à son devoir, s'il n'avait pas divulgué les injustices qui étaient parvenues à sa connaissance. Le ministère actuel même a cru qu'il était de sa dignité de condamner tout ce que ses prédécesseurs avaient fait de mal, En adoptant ce système d'improbation, on n'a pas réfléchi que c'était s'engager à ne pas retomber dans les fautes de ceux que l'on blâmait. Plus on a signalé d'abus dans l'administration précédente, plus on nous a portés à désirer de réformes sous l'administration actuelle. La discussion du budget nous apprendra seule les améliorations qui ont dû résulter d'une conduite d'affaires opposée à celle du ministère passé.

La chambre de 1828 et de 1829 s'est élevée déjà, avec une énergie qu'on n'a pas toujours trouvée en elle, contre les cumuls, et le luxe des états-majors. A cette époque elle ne devait pas espérer de trouver dans le ministère un auxiliaire bien disposé à seconder ses vues d'économie. Les cumulards restèrent en place et les états-majors ne perdirent rien du luxe qui offusquait l'austérité de nos censeurs législatifs. Maintenant c'est encore la même chambre que nous avons, sous un autre ministère. Tout le monde veut des économies. Le pouvoir a annoncé l'intention de porter la réforme partout où les besoins du service permettraient de remettre un denier dans la main laborieuse du contribuable. Nous verrons, dans peu, si les actes répondront aux paroles. Le peuple au surplus a déjà appris à rapprocher les phrases anciennes, des actions présentes. Il n'oublie plus ce qu'on lui a promis, et c'est là du moins un fait sur lequel l'éloquence entortillée de nos tribuns, ne peut plus espérer d'abuser le bon sens positif de la nation.

Jamais époque, dans notre carrière gouvernementale, ne fut plus favorable pour porter la réforme dans nos mœurs administratives. Aujourd'hui les ministres peuvent, sans craindre le blâme, renoncer au *faire* de leurs devanciers. Placés à la tête de notre *ménage* politique, ils peuvent en se rejetant sur la raison suprême d'économie et sur le mauvais état des affaires, répondre aux solliciteurs qui les obsèdent, que la première chose à faire, c'est d'épargner la fortune publique ; et les solliciteurs, quelque mécontens qu'ils soient, se verront forcés de ne pas se plaindre. Les hautes places largement retribuées dévorent le milliard annuel; on peut les reduire. Le luxe etait de rigueur sous une monarchie antique, entourée de ses vieux oripeaux dorés. Maintenant les choses d'ostentation n'ont plus de prétexte devant un trône que sa simplicité seule rend auguste et que des vertus réelles font assez briller à nos yeux. Que dans un tems où il fallait amuser nos yeux, abusés par l'éclat de toutes les pompes d'un empire glorieux, Napoléon voulût que chaque colonel ou chaque conseiller d'état brûlât le pavé de Paris en calèche : c'est ce que l'on concevra aisément. Mais aujourd'hui on ne voit plus qu'il soit nécessaire de tant briller pour être un grand citoyen. La paire de souliers que demandait Latour d'Auvergne au ministre pour rejoindre son regiment, serait tout aussi bien reçue que l'équipage doré dans lequel s'endormait monseigneur l'archevêque de Paris, qui avait fait vœu de pauvreté. Le vrai luxe pour nous se trouve dans les vertus d'une honorable simplicité. La pauvrete de l'illustre Lafayette n'est pas le moindre titre de reconnaissance que ce grand citoyen ait acquis à nos yeux. Dans un siècle opulent même, il est bon que des électeurs aient ete obligés d'acquerir à Dupont, de l'Eure, une proprieté qui lui a conservé le cens d'éligibilité.

Que la hache des économies soit donc portée, puisqu'il le faut, sur tous ces lambris dorés au milieu desquels les chefs de service reçoivent avec hauteur des employés laborieux et pauvres ! On a eu soif, pendant un tems, d'ordre legal. Le règne de la légalité est venu : c'est une soif de réductions dans les hauts emplois, que nous éprouvons à présent. Réduisez donc au plus vite les gros traitemens: diminuez les etats-majors, personne ne criera, pas même les fonctionnaires réduits à la portion congrue, et invités de la meilleure grâce du monde, à partager notre brouet noir à notre banquet civique. Depuis quelque tems, dit-on, les truffes ont disparu de la table de nos Excellences. Ne laissez sur la nôtre que ce qui nous est nécessaire pour vivre honorablement ; et faites bien attention que ce qui compose aujourd'hui notre strict necessaire, aurait été du luxe insolent il y a cinquante ans.

Et sait-on quel effet salutaire produirait dans nos mœurs cette simplicité des hommes de l'etat et de nos plus gros fonctionnaires ? C'est par nos profusions que nous sommes pauvres : c'est par notre économie que nous deviendrons riches. Les places considérables, quelque peu qu'elle soient rétribuées, n'en seront pas moins sollicitées ! et où se trouverait donc alors la nécessite de payer fort cher, ce que l'on peut obtenir à bon marché !

Ce n'est pas les dépenses excessives des riches qui profitent à l'industrie ; elles tendent au contraire presque toujours à ruiner le marchand ou le fournisseur. Nous connaissons des préfets qui demandaient comme une faveur de ne pas changer de département, parce que leurs créanciers les gardaient à vue comme nantissement de leur créance. Croit-on qu'il y eût bien de la dignité pour le gouvernement que servaient ces préfets, à posséder des fonctionnaires dont le luxe avait été un objet de scandale pour les uns, et une cause de ruine pour les autres !

Dieu préserve le gouvernement que nous aimons tous, d'être représenté dans nos localites par des hommes qui, avec de forts appointemens, feraient partout des dettes. Mieux cent fois vaut imposer une honnête médiocrité aux hauts fonctionnaires, et les condamner forcément aux vertus d'une estimable simplicité. Des économies, voilà le vœu de tous. Les hommes placés pour réprimer les abus, doivent commencer par n'être plus eux-mêmes un abus ruineux.

(Journal du Havre.)

ESPAGNE.

Madrid, 28 Décembre.

Le Général Morillo, rétabli dans son rang et ses honneurs, est de retour ici.

Il a reçu l'ordre secret de se rendre immédiatement à St. Sébastien, d'y prendre le commandement de l'armée qui va être rassemblée sur les frontières de France, dans la vue apparente de repousser les incursions des réfugiés Espagnols, mais destinée réellement à seconder les projets de la Sainte Alliance et à soutenir les prétentions de la Dynastie tombée.

Théâtre d'Orléans.

DIMANCHE, 6 MARS 1831.
SPECTACLE EXTRAORDINAIRE.
Pour la 6me. et dernière représentation de
M. ARISTIPPE,
SYLLA,
Tragédie en 5 actes, par M. de Jouy,—Mr. ARISTIPPE jouera le rôle de SYLLA.
Le spectacle sera terminé par
LE COMTE ORY,
Grand opéra en deux actes, et à grand spectacle, musique de Rossini.

MARCHANDISES AMERICAINES—, PAPIER A ENVELOPPE, &c.—26 balles Coton à drap écru 4-4 de qualité supérieure; 450 rames Papier à envelope; 100 barils Maquereaux No.3, en débarquement du brick Smyrna, et à vendre par
STETSON & AVERY,
5 mars Rue du Camp.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Nav. Hellespont, Pratt, Liverpool, Currell, Kilshaw & co.
Navire Gibraltar, Beker, Boston, J E Lodge.
Brick Montgomery, Wiwberg, Philadelphie, J W Zacharie & co.
Brick Primera de Mahon, Vincent, Barcelonne, J Prats.
Brick Delaware, Wilson, St. Yague de Cube, J W Zacharie & co.
Goël. Susan, Rossilter, Charleston, W W Caldwell.
Goël. Hannah & Elizabeth, Apalachicola, Capitaine.
Goël. Claron, Smith, New-Bedford, Cockayne, Watts. & co.
Goël, Richard, Selby, Barataria Capitaine.
Goël. Choice, Babcock, Franklin, Attakapas, Capitaine.
Bateau Exert, Hempstead, Mobile, Capitaine.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Atlas, de la mer, avec les bricks Patron et Dos Hermanos.

Bateau de remorque Porpoise, Stoddard, de la passe sud ouest, ayant amené les navires Alabama et Canova et la goëlette Franklin. Le navire Tennessee a mis en mer le 3, le navire Lune échoue sur la barre ; il n'y avait pas eu d'arrivage et il n'a rien rencontré de nouveau en rivière.

Navire Canova, Whitney, de Castine; chargement, maqueraux, huile, planches &c. au capitaine.

Navire Alabama, Price, New-York, à Wilbor & Hazard, avec un chargement complét à divers consignataires, dont les noms se trouvent dans la partie anglaise. Les paquebots Louisiana et John Linton venaient d'arriver au moment de son départ.

Brick Patron, Rodgers, de Boston, avec un chargement assorti.

Brick Dos Hermanos, Buyosa, Havane.

Goël. Franklin, Hamilton, des Brassos de St. Yago, sur lest. 16 passagers. La goëlette Miranda etait échouée sur la barre.

Goël. Paz, Puente, Tampico, à F Tio, avec $5,500 piastres, et 48 peaux au consignataire.

AVIS.—Le brick PATRON, capt. Rogers, de Boston, est en dechargement vis-à-vis la rue Bienville. Les consignataires voudront bien venir y recevoir leurs marchandises.
5 mars

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraiche est aujourd'hui de $5,00 par baril: d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 17 onces de pain pour un escalin. D. PRIEUR,
5 Mars Maire.

EXPOSITION

D'OBJETS EXTREMEMENT CURIEUX, de 8 heures du matin jusqu'à 4 du soir, No. 121, rue de Chartres, près la Bourse.—Prix d'entree 25 cts.

L'exposition se compose :

1°. D'un Cheval de bois, objet extraordinaire de mécanique, sur lequel deux personnes peuvent se placer commodement et faire 15 lieues par jour. 2°. D'un Sarcophage ayant plus de 3000 ans, tire des pyramides d'Egypte par ordre de Napoleon. 3°. De trois Dinamomètres semblables a ceux dont on se sert dans les Ecoles Gymnastiques de France. 4°. De Miroirs extraordinaires. 5°. De plusieurs grands Tableaux representant les derniers evenemens de Paris, &c. &c. &c. &c. &c.

PANORAMA.

Ce spectacle, qui represente les principaux monumens executés à Paris par ordre de Napoleon, est ouvert tous les jours, de 6 à 9 heures du soir, rue de Chartres, près la Bourse.

Prix d'entrée : 25 cents.

L'exposition se compose : de la vue de la superbe et majestueuse Colonne d'Austerlitz sur la Place Vendôme ; de la Bourse de Paris, surnommée la 8me. Merveille du Monde ; de la Ville de Rouen : d'une Eruption du Mont-Vésuve ; des 27, 28 et 29 Juillet à Paris, ou la Prise de l'Hôtel-de-Ville. Dans cette affaire une dame, armee d'un pistolet, s'empara d'une pièce de canon.

Les dames qui visiteront ce joli spectacle verront des traits d'héroïsme dont leur sèxe a fait preuve dans ces memorables journées.
5 mars—1

COUR DES PREUVES.
VENTE PAR LE RÉGISTER DES TESTAMENS.

VENDREDI, 18 mars 1831, j'exposerai en vente au domicile de feu Charlotte Morand f. d. c. l. rue Dauphine, entre les rues Toulouse et st. Louis, à 11 heures du matin, les effets mobiliers laissés par la defunte. — Conditions : comptant. Par ordre de la Cour
5 mars MARTIN BLACHE, *Register.*

COUR DES PREUVES.
Vente par le Régister des Testamens.

JEUDI 7 Avril 1831, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Charlotte Morand f. de c. l.—les propriétes et esclaves ci après, Savoir:

ESCLAVES--

Marianne, négresse âgée d'environ 40 ans, cuisinière, bonne domestique, et son enfant Corine, d'environ 9 ans.

Sophie, âgée de 12 ans, enfant de Mariane, ayant la hanche dérangée.

Lise, agée d'environ 11 ans, fille de Marianne.

Pierre, âgé d'environ 16 ans, domestique de maison, bon sujet, fils de Marianne.

PROPRIÉTÉS FONCIERES--

Une portion de terrain située rue Dauphine entre les rues St. Louis et Toulouse, ayant 25 pieds de face et environ 60 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

Une portion de terrain ci-dessus décrite ayant 30 pieds de face à la rue Dauphine et 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

CONDITIONS:—Les esclaves à 6 et 12 mois de crédit, et les propriétés foncières à comptant et le reste payable en 3 termes égaux à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passes par L. Féraud, Not. Pub. 5 mars—4 lps.

LOTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BATON-ROUGE,

52me. *CLASSE, pour* 1831.

Le tirage aura lieu le Samedi 12 Mars.

GROS LOT.

10,000 PIASTRES!

PROSPECTUS :

1 LOT DE	$10,000	6 LOTS DE	$500
1	3,000	6	300
1	1,500	6	200
1	1,000	156	50
1	800	156	20
1	623	624	8

7,800 de $44.

Billets entiers $4—demis et quarts en proportion. Livrets de 10 billets (garantis ne pas tirer moins de $16) $40.

On pourra se procurer des billets
AU BUREAU DU DIRECTEUR,
5 mars No. 81, *Rue de Chartres,*

DEMANDE.

UN jeune homme créole de ce pays et avantageusement connu, désirerait trouver à faire des recouvremens en ville, cet emploi lui étant familier. S'adresser à l'imprimerie de cette feuille. 4 mars—g.

POUR BOSTON.

Le superbe brick fin voilier SMYRNA, capitaine Ellis Bradford, est prêt à partir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à *STETSON & AVERY*.
5 mars. Rue du Camp.

POUR VERA-CRUZ.

On expédiera de suite un bon batiment pour le dit port, s'il se présente un frêt de l'équivalent de 300 barils. S'adresser à
2 mars J. W. ZACHARIE & Co.

POUR CHARLESTON.

On prendra quelque léger frêt pour la goëlette GENERAL GEDDES, capitaine Hague, destinée pour le port susdit.
2 mars J. W. ZACHARIE & Co.

PARA BARCELONA,

El hermoso bergantin PRIMERO DE MAHON, capitan D. Juan Vincent, saldrá para dicho puerto afines de esta semana. Por pasage solamente, teniendo buenos comodidades para pasageros, dirijirse á bordo al capitan ó á J. PRATS,
1° de marzo—5 calle Sta. Ana N°. 52

POUR NEW-YORK.

Le beau brick GOVERNOR KING, capitaine J. Kelly, du port de 207 tonneaux et pouvant charger environ 400 boucauts de sucre. Pour fret, s'adresser au capitaine à bord, ou bien à
1 mars. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire paquebot EDWARD BONNAFFE, capitaine Vandyke, doublé et chevillé en cuivre, n'a besoin que de 150 balles de coton pour compléter sa cargaison. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à S. C. BELL,
1er. mars No. 60, rue du Canal

POUR PHILADELPHIE.

Le beau brick, paquebot, ELM, capitaine Mierkens, ayant de bons emmenagemens pour les passagers. Pour frêt ou passage, s'adresser à
26 fev J. W. ZACHARIE & Co.

A FRETER—La goëlette fine voilière, doublée en cuivre, ST. THOMAS, cap. Lane, du port de 600 barils, sera prête dans trois jours à recevoir du frêt. S'adresser à bord, près de la Douane, ou bien à
26 fev STETSON & AVERY.

ON DEMANDE un bâtiment de première classe, du port d'environ 1000 balles, pour un port d'Europe. S'adresser à
26 fev THEOD. NICOLET & Co.

POUR MATAMOROS—*(Par le fleuve.)*

La belle goëlette fine voilière JANE, cap. Mc Pearson, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, commencera à charger lundi prochain, 28 du court. Pour complément de fret, ou passage, cette goëlette ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine, à bord, ou à
25 fev. J. W. ZACHARIE & co.

POUR BOSTON.—*(Un paquebot.)*

La belle barque PALLAS, capitaine Kelley, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis le no. 89, ou à
23 fév. *STETSON & AVERY.*

POUR BOSTON OU PHILADELPHIE.

Le beau brick fin voilier, A 1, GEM, partira sous peu pour un de ces deux ports. Pour frêt, s'adresser au capitaine, à bord, en face de la rue de la Douane, ou à
23 fev A. GURNEY. 62 rue Gravier

CE SOIR!!!

LOTERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.

4EME. CLASSE DE 1831.

Le tirage aura lieu le Samedi 5 de Mars.

GROS LOT

10,000 Piastres!!!!

1	LOT	DE	$ 3,000	$ 3,000
1	"	"	1,800	1,008
1	"	"	1,400	1,400
1	"	"	1,200	1,200
1	"	"	1,008	1,008
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	30	4,680
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

8760 LOTS $ 73,080

15600 BILLETS BLANCS.

PRIX DES BILLETS

Billets Entiers $ 4
Demi Billets 2
Quarts de Billets 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES :—demi et quart en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
18 fév. *Directeur.*

AVIS.

ATTENDU que Louis Daunoy, de la Nlle.-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois effets, le premier souscrit par lui conjointement avec Prosper Marigny et Eugène Macarty, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshal de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827 : le second, souscrit par lui conjointement avec Prosper Marigny et Jean Guérin, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshal, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le 20 février 1829 ; le troisième souscrit par lui conjointement avec J. L. Lewis, sa caution, le 21 août 1829, aux mêmes fins que les deux précédents, soient concellés, rayés et annullés, ainsi que les hypothèques qui en résultent :

Ces présentes sont pour donner avis à toutes personnes y interessées, d'avoir à déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, dans les trente jours qui suivront la dernière publication d'icelles, les causes pour lesquelles les dites hypothèques ne seraient pas rayées et annulées.

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le vingt-sixième jour de février mil huit cent trente-un et de l'Indépendance des Etats-Unis la cinquante cinquiéme année.

A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,
George A. Waggaman,
4 Mars—30 *Secrétaire d'Etat.*

ONZE JOURS SEULEMENT !

LE public est respectueusement informé que Messrs. Purdy, Macomber, Carley & Birchard feront positivement la clôture de leur

MENAGERIE

de 75 Animaux vivants,

Qui est maintenant ouverte à l'encoignure des rues d'Orléans et Royale, près du Théatre d'Orléans, dimanche 13 du courant. Ceux qui n'ont pas encore été voir ces animaux feraient bien de profiter de cette occasion, attendu qu'il n'en viendra pas sitôt de pareils. 3 mars

A VENDRE.

VINGT BEAUX CHEVAUX,

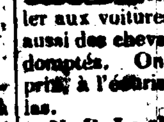

Appartenant aux propriétaires de la Ménagerie qui est actuellement dans la rue d'Orléans. Parmi ces chevaux il y en a de propres à atteler aux voitures, cabriolets, drays, &c. et il y a aussi des chevaux de selle : ils sont tous bien domptés. On peut les voir et en connaître les prix à l'écurie de Mr. Kays, rue Tchoupitoulas.

N. B. La plupart de ces chevaux ont été élevés à New-York, et ont passé trois années dans les climats du sud. 3 mars—6

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu, lundi 7 mars courant, à midi, à la bourse Hewlett,

Un mulâtre nommé James, âgé de 25 ans, cordonnier, depuis près d'un an dans le pays.

Une mulâtresse nommée Julie, âgée de 19 ans, très intelligente domestique, sachant un peu coudre; marronneuse.

Ces esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.—Conditions à la vente.
3 mars.

PAR T. MOSSY.

MARDI, 8 de Mars, il sera vendu au magasin d'encan,

50 BOUCAUTS QUINCAILLERIE, savoir :

Pioches louisianaises, pelles do.; chaînes en trait, dorsières do.; grils, étrilles, champlures en cuivre, cuillers en fer, do. en métal, couteaux à deux manches, tarrières, piquoirs, herminêtes, coins en fer, Pentures, crochets de porte, ameçons assortis, rabots assortis et une quantité d'outils de ménuisier, Scies de moulins, do. de long, et Passe-partout, Plateaux, Cabarets et Sucriers, Verroux française Aussi, une quantité d'autres articles.

Conditions, à la vente. 3 mars.

PAR J. LE CARPENTIER & Co.
VENTE REMISE.

IL sera vendu au café de la bourse d'Hewlett, lundi le 7 mars 1831, à midi, immédiatement après la vente de l'habitation Beale.

Une NEGRESSE créole nommée Victoire, âgée d'environ 19 ans, bonne domestique de maison et un peu couturière.

Conditions : 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque sur l'esclave. L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur chez M. Carlile Pollock, notaire public. 28 fév.—7

PAR T. MOSSY.

LUNDI, 7 de Mars prochain, il sera vendu à midi au Café de la Bourse Hewlet.

Un TERRAIN, encoignure des rues Magasins et Gravier, mesurant 34 pieds 7½ pouces de face à la première rue, sur 100 pieds 8 pouces de face à la rue Gravier, sur lequel il existe une belle maison en briques et à étage.

Un terrain de 18 pieds 9½ pouces de face à la rue Gravier, sur 94 pieds 11¾ pouces de profondeur, ayant dessus un magasin à étage construit en briques.

Un Terrain attenant au précédent, de 18 pieds 8 pouces, avec un magasin semblable.

Un terrain attenant 21 pieds 7 pouces, ayant aussi dessus un magasin à étage construit en briques, un plan des ces diverses propriétés sera presenté avant. Payables un quart au 30 Décembre 1831, un quart le 30 décembre 1832, un quart au 30 décembre 1833. 11 fév.

DRAGONS D'ORLEANS,
GARDE-A-VOUS!

Préparez-vous—pour monter—à cheval !

La Compagnie prendra les armes dimanche, 6 du courant, à 8 heures précises du matin. Grande tenue d'hiver, équipement et harnachement complets ; rassemblement au lieu ordinaire.

Par ordre du capitaine.
FLEURY GENERELLY.
3 mars *maréchal-des-logis chef.*

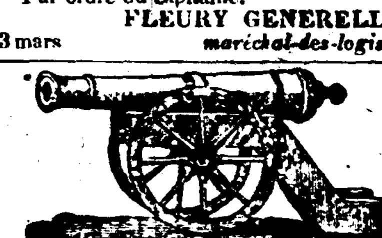

BATAILLON D'ARTILLERIE,

LE Bataillon prendra les armes dimanche, 6 du courant, à 8½ heures du matin.—Petite guerre sur les bords du Canal Marigny.—Equipement complet, uniforme d'hiver.

Par ordre, U. DUREL,
3 mars *adjudant-major.*

GRENADIERS,

La Compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 8 heures precises du matin, en grande tenue, et se réunira au lieu ordinaire.

Par ordre du capitaine,
Jn. LUCAS,
3 mars. *sergent-major.*

VOLTIGEURS D'ORLEANS

ATTENTION!

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 8 heures precises du matin, en grande tenue, et se réunira au lieu ordinaire si le temps le permet.

Par ordre, CHAPUS,
2 mars Sergent-maj.

GARDES D'ORLEANS,
ATTENTION !

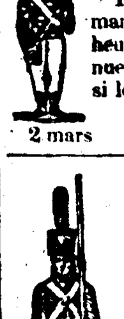

La Compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 9 heures du matin, et se reunira au lieu ordinaire du rendez-vous.

Equipement complêt, pantalons et veste bleus.

Par ordre du capitaine.
LOUIS MUH.
4 mars *sergent-major*

TIRAILLEURS LOUISIANAIS,
GARDE-A-VOUS!

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 8 heures précises du matin, en tenue d'hiver, équipement complet, et ponpon

Par ordre du capitaine,
CHARLES BUSSI,
3 mars, Sergt.-major.

Cazadores
DE ORLEANS :

La compañia tomará las armas el domingo próximo, 6 del corriente, á las 8 en punto de la mañana, uniforme de invierno, y morrion con ponpon : se reunirá en el parage acostumbrado.

Por órden del capitan.
RAFAEL PEREZ,
4 de marzo Sargto. 1°.

Chasseurs,

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 8 heures précises du matin, en grande tenue, et se réunira au lieu ordinaire.

Par ordre du capitaine,
J. LAMOTHE.
2 mars Sergt.-major.

DE VENTA.—ACEITE superior de Mayorca, en bodijas de á media arroba cada una, que se estan descargando del bergantin Tampico, con extorno de derechos; se acudirá á J. S. BRANDER & McKENNA,
2 de marzo—2 25, calle de Camp

TRAITES SUR PARIS à vendre par
18 jan. *V. ROUMAGE.*